

LE BERRE Alain
3, Chemin de l'Allegoat
22620 PLOUBAZLANEC

Syndicat des Copropriétaires
Résidence les « Ormes »
Foncia-Rondeau, syndic
231 Avenue Daumesnil
75012 PARIS

Phytopathologiste – Diagnosticien
Retraité INRA
Tél. : 06 60 44 10 88
Email : alb.ploubaz@kmel.bzh

Ploubazlanec, le 22/02/2022

Madame, Monsieur,

Suite à mon expertise phytosanitaire du 08 septembre 2021 sur le site de la résidence « Les Ormes » au 6-12 Avenue Jean Moulin à Montreuil, une demande de précisions concernant la « Maladie de la suie » décelée sur certains Erables de la résidence m'a été demandée par un membre du conseil syndical de la résidence. Vous trouver donc ci-dessous un complément de mon dernier avenant concernant cet agent pathogène.

Concernant les arbres ne présentant pas de symptômes d'éclatement de l'écorce au niveau du tronc mais potentiellement contaminés, une surveillance de leur état sanitaire doit se faire, lors de la reprise de la végétation au printemps puis dans le courant de l'année. Si certains arbres de la résidence présentent un développement anormal de la production des feuilles (feuillage moins dense que la normale, feuilles dépérissantes pendant le printemps et l'été, chutes prématurée d'une partie ou total du feuillage), leur élimination sans délai doit alors être mise en œuvre afin d'éviter le symptôme ultime (cf avenant précédent) de production de spores au niveau du tronc.

En restant à votre disposition pour tout renseignement et ou analyse complémentaire, veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Alain Le Berre

